

Solde de la Taxe d'Apprentissage 2020

"Ensemble, encourageons la performance"



Région
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS



Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE

LE PROJET « DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE » EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

Le CREPS de Wattignies c'est quoi ?

Des formations aux métiers du sport et de l'animation

- 170 Apprentis et 1200 Stagiaires par an
- 8 Sites de formation distincts
- 27 Formations dont 14 BPJEPS (niveau 4) et 2 DEJEPS (niveau 5) reconnus au RNCP
- 1 équipe de 11 coordonnateurs de formation de proximité



Des infrastructures de qualité

- 2 complexes sportifs couverts
- 1 terrain de hockey sur gazon extérieur
- 1 superficie de 17 hectares
- 20 salles de cours
- 2 sites informatiques
- 8 salles équipées de tableaux numériques
- 2 résidences de 220 lits
- 1 lieu de restauration de 170 couverts
- 1 piste d'athlétisme inaugurée en 2019
- 1 terrain multisports extérieur (football, rugby, football américain) inauguré en 2019



Nous soutenir pourquoi ?

- **Encourager** le seul CFA public des métiers du sport et de l'animation du CREPS de Wattignies
- **Agir** pour l'insertion professionnelle des stagiaires et des apprentis
- **Participer** au développement d'une offre de formation qualitative en Hauts-de-France
- **Partager** nos valeurs de citoyenneté, d'égalité des chances et de respect



550

entreprises et associations
nous font déjà confiance.

80%

de nos diplômés exercent
un métier dans le sport et l'animation
6 mois après leur formation.

Nos priorités pour 2020

- **Former 230** apprentis sur l'année
- **Développer** l'apprentissage en région
- **Utiliser** des outils innovants (FOAD)
- **Augmenter** la qualité de nos formations
- **Ouvrir** notre Centre de Documentation

Nos objectifs

- **Former** des futurs salariés performants
- **Répondre** aux besoins des entreprises et des associations
- **Développer** des partenariats durables
- **Ouvrir** une 3^{ème} résidence d'ici 2023

“ J’ai enfin trouvé le moyen de m’épanouir ”



« Le BPJEPS Loisirs Tout public (LTP) est pour moi l’opportunité d’être une super animatrice pour ensuite devenir directrice. C’est un tremplin dans l’animation de par l’échange entre les apprentis grâce aux expériences de chacun. C’est une **aventure humaine** de deux ans qui nous pousse **vers le monde professionnel**. Grâce à l’apprentissage, nous pouvons mettre en application nos **acquis directement en situation**. J’ai enfin trouvé le moyen de m’épanouir dans cette formation et j’en suis ravie. »

Julie BAILLET, Apprentie BPJEPS LTP - année 2019-2020

Comment verser le solde de ma taxe ? Date limite 1er juillet 2020

Etape 1 - Informez votre expert-comptable

Indiquez à votre expert-comptable que vous souhaitez que le CREPS de Wattignies soit bénéficiaire du solde de votre taxe d’apprentissage.

Etape 2 - Facilitez le versement

Précisez le numéro d’identification suivant UAI 0590302H

Etape 3 - Informez-nous de votre versement

M. Philippe MARCHAND

Responsable du Département des Formations aux métiers du sport et de l’animation
philippe.marchand@creps-wattignies.sports.gouv.fr

M. Laurent GLINKOWSKI

Responsable adjoint du Département Formations aux métiers du sport et de l’animation
laurent.glinkowski@creps-wattignies.sports.gouv.fr - 03 20 62 08 31

Livret Solde de la Taxe d’Apprentissage 2020
du CREPS de Wattignies - Hauts-de-France

Direction de publication - Catherine Chenevier
Rédacteurs - Département des Formations
Conception - Cellule Communication
Crédits © Macrovector

CREPS HAUTS-DE-FRANCE
CENTRE DE RESSOURCES D’EXPERTISE
ET DE PERFORMANCE SPORTIVE (CREPS) DE WATTIGNIES
11 RUE DE L’YSER • BP49 • 59635 WATTIGNIES CEDEX • FRANCE
SIRET 195 903 026 00019 • CODE APE 8551Z
03 20 62 08 10 | www.creps-wattignies.fr